

Compte-rendu n° 2020.12 du conseil municipal du jeudi 17 décembre 2020 à 18h

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre, le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 11 décembre 2020, s'est tenu à 18h en session ordinaire, sous la présidence de M. Christophe AUBERT, Maire.

Présents : Christophe AUBERT, maire,
Éric GRAVIER, Patrick PELLORCE, Cécile NEYRAUD, Françoise MOREAU, adjoints
Marie-Hélène COING, maire déléguée Mont de Lans,
Jean-Luc BISI, Paul VAN LEEUWEN, Enrica TASSO, Céline VALETTE, Jocelyne MARTIN, André GARDEN, Pascal ESPITALIER, conseillers municipaux.

Absents : Laurent GIRAUD, Ugo MOUNIER, Fabien VEYRAT, Camille DURDAN, Delphine VAZEUX

Pouvoirs : Agnès ARGENTIER donne pouvoir à Jean-Luc BISI
Pierre BALME donne son pouvoir à Christophe AUBERT
Anne MILLET donne pouvoir à Françoise MOREAU
Stéphanie DEBOUT donne pouvoir à Jocelyne MARTIN
Angélique AGUILAR donne pouvoir à Enrica TASSO

Secrétaires de séance : Céline VALETTE et Françoise MOREAU

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h et confirme le quorum qui est atteint.

Il informe l'assemblée avoir reçu les pouvoirs suivants :

Agnès ARGENTIER donne pouvoir à Jean-Luc BISI
Pierre BALME donne son pouvoir à Christophe AUBERT
Anne MILLET donne pouvoir à Françoise MOREAU
Stéphanie DEBOUT donne pouvoir à Jocelyne MARTIN
Angélique AGUILAR donne pouvoir à Enrica TASSO

Il propose la nomination des secrétaires de séance. L'assemblée retient les candidatures de Céline Valette et Françoise Moreau.

Monsieur le maire demande si l'assemblée a des observations à formuler sur les comptes rendus des séances du 27 octobre 2020 et 24 novembre 2020 joints à l'ordre du jour de la présente séance.

Sans remarques particulières, les comptes rendus sont approuvés.

DELIBERATION 2020-148 : Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le maire passe à l'ordre du jour et rappelle qu'il est exclusivement consacré au débat d'orientation budgétaire, étape essentielle dans la préparation budgétaire de la collectivité.
Il passe la parole à Cécile Neyraud qui présente le rapport ci-joint.

Après en avoir débattu et à l'unanimité, le conseil municipal prend acte du débat d'orientation budgétaire et approuve le rapport.

La séance est levée à 19h

Le maire, Christophe AUBERT

